

## SCEPTRES D'OR DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2013

### -MACON-

#### I- Fiche d'Identité

Nom de la commune	Nombre d'habitant	Département	Maire
Macon	35 641 habitants	Saône et Loire	M. Jean-Patrick COURTOIS

#### II- Thème du projet

Thème du projet	Catégorie
Réaménagement durable du Port de Plaisance de Mâcon	Réalisation technique/structure innovante

### III- Description et intérêt du projet

Résumé du projet	Originalités
<p>La Ville de Mâcon a engagé depuis 12 ans une démarche volontaire de reconquête et de valorisation de la Saône. Sa façade fluviale participe activement à l'identité de la ville et de son agglomération. Le Port de Plaisance de Mâcon est un des éléments stratégiques dans la dynamique de développement économique et touristique du territoire. Son développement était donc capital pour les fonctions urbaines, économiques et écologiques de la cité mâconnaise. Il a été envisagé sous une double approche : dimensionner le port pour tendre vers une gestion équilibrée de son exploitation tout en tenant compte de la problématique fluviale de la vallée, et assurer une continuité de ses différentes fonctions tout en apportant une nouvelle offre de services dans un cadre sécurisé. Ce projet de réaménagement durable du Port de Plaisance de Mâcon a été défini suite aux études d'Act-Ouest sur l'opportunité de cette extension et du Cabinet Stucky sur le dimensionnement stratégique et technique de ce projet.</p> <p>L'extension, l'aménagement et la mise en valeur du Port de Plaisance de Mâcon constitue un projet structurant pour la Ville, avec comme objectif stratégique de positionner à court terme Mâcon, comme une étape essentielle de la navigation de plaisance sur la Saône et sur l'axe Europe du Nord-Méditerranée. Ce réaménagement va permettre le développement touristique local, l'essor de la plaisance fluviale de Bourgogne et plus largement de répondre à une demande de ports de qualité en complément des escales existantes sur l'axe Saône-Rhône reliant le Nord de l'Europe à la Méditerranée. A cet effet, le Port de Plaisance de Mâcon se situe à deux jours de navigation de la Méditerranée et représente une excellente alternative aux ports du littoral, particulièrement saturés, et plus onéreux.</p> <p>Depuis mai 2013, le Port de Plaisance a été métamorphosé pour passer de 150 à 420 places. Ce projet va ainsi permettre de développer les activités du port, de le rendre plus attractif et de développer une offre de services de meilleure qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- De nombreux acteurs locaux sont impliqués</li><li>- Une réalisation communale qui aura des impacts au niveau régional</li><li>- Un très fort potentiel de développement touristique</li><li>- Un réaménagement durable</li><li>- Services de proximité, activités et animations : une offre riche et variée pour les visiteurs en escale (ou pas) et les habitants</li></ul>

complémentaires de la halte nautique du Quai Lamartine. La vocation du port d'accueillir différents loisirs nautiques et activités touristiques (plaisance, pêche, canoë, ski-nautique...) est renforcée et améliorée.

Les travaux ont porté sur le réaménagement des quais, l'extension des pontons, la création d'anneaux supplémentaires et la mise en conformité des pontons pour l'accueil de gros bateaux et de bateaux de location. Aujourd'hui, le site est également adapté pour recevoir des personnes à mobilité réduite (sanitaires, douches, accès, ponton spécifique avec potence dédiée...).

Ces aménagements ont été complétés par la création d'une zone technique multiservices pour la maintenance des bateaux. Celle-ci est composée d'une aire de carénage et d'entretien, d'une station de vidange des eaux usées, d'une station carburant, d'une rampe de mise à l'eau et d'un engin de levage, de deux bâtiments à usage technique et d'une déchetterie avec la mise en place d'un tri sélectif. Une nouvelle capitainerie a été construite et redimensionnée pour faire face à l'augmentation de la capacité d'accueil. Les équipements à destination des associations ont été réadaptés à la nouvelle configuration du port avec de nouveaux pontons localisés directement côté Saône (club voile, club ski nautique, abri pêcheurs...). Ces travaux ont été complétés par un renforcement de la sécurisation du site, l'extension des réseaux secs et humides et un traitement paysager important du site par des plantations, du mobilier, de l'éclairage et de la signalétique.

Les aménagements ont tous été conçus de manière à respecter l'environnement, et font, aujourd'hui du Port de Plaisance un site paysagé remarquable. C'est pour ces raisons que ce projet structurant a reçu en 2010 de la part du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, le Prix du Port Exemplaire qui récompense les ports de plaisance conciliant la recherche de nouvelles capacités d'accueil des bateaux et l'intégration environnementale.

Outre l'aspect environnemental, le Port de Plaisance de Mâcon présente un second caractère original : la proximité des loisirs et des commerces. A l'inverse de nombreux ports intérieurs bien souvent éloignés d'autres équipements, le Port de Plaisance de Mâcon se situe au cœur d'un parc urbain dédié aux loisirs et aux sports. Ainsi, les

<p>plaisanciers possèdent tout sur place. A seulement quelques minutes à pied, ils trouvent la piscine avec le centre nautique, un bowling, des terrains de tennis et de football, la Voie Bleue, le multiplexe Cinémarivaux (11 salles), la salle événementielle de la Ville comprenant 5 000 places et une discothèque (le Club 400). A proximité toujours, les touristes trouvent un grand centre commercial, des restaurants, des petits commerces...</p> <p>Le Port de Plaisance est également très accessible avec l'échangeur autoroutier Mâcon Nord situé à quelques kilomètres, les deux gares TGV sur Mâcon, des arrêts de bus à proximité.</p> <p>Via la Voie Bleue qui passe le long du Port de Plaisance, les touristes peuvent rejoindre rapidement à vélo ou à pied le centre-ville, et ainsi venir visiter le riche patrimoine de Mâcon.</p>	
--	--

#### IV- Réalisation :

Contexte	Historique et avancement
<p>Ce projet, même s'il a été porté par la Ville de Macon, s'inscrit pleinement dans une dimension territoriale plus large. De part ses enjeux et les perspectives de développement économique, ce projet s'insère dans la stratégie de développement de l'ensemble de l'agglomération mâconnaise.</p> <p>Les acteurs engagés :</p> <p>A/ les partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Europe</li> <li>- L'Etat</li> <li>- Le Conseil Régional de Bourgogne</li> <li>- La Fédération des Industries Nautiques</li> </ul>	<p>Juin 2010 : Lancement des études de maîtrise d'œuvre  Début 2011 : Consultation des entreprises  Juillet 2011 : Début des travaux  25 Mai 2013 : Inauguration du nouveau Port</p> <p>Depuis mai 2013, les principaux équipements du Port de Plaisance sont terminés. Cependant, pour répondre aux demandes toujours plus nombreuses des plaisanciers, il convient aujourd'hui de développer certains services tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place d'un snack</li> <li>- L'avitaillement des bateaux</li> <li>- Une connexion wifi en libre service</li> <li>- Une conciergerie</li> </ul>

<p>B/ les autres partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Club de voile</li> <li>- Le club de ski nautique</li> <li>- Le Yacht Motor Club</li> <li>- Le Club subaquatique</li> <li>- L'Office de Tourisme du Mâconnais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une lingerie</li> <li>- Un magasin d'accastillage et un service avec un mécanicien</li> <li>- Un service de plongeurs pour des interventions sur les hélices</li> </ul> <p>En parallèle, des partenariats sont en cours de développement notamment avec l'Office de Tourisme du Mâconnais pour la promotion, avec les loueurs de vélos locaux pour compléter l'offre portuaire en lien avec la voie bleue.</p> <p>Lorsque tous ces services seront instaurés, le Port de Plaisance de Mâcon deviendra le plus grand port intérieur sur rivière de France.</p>
--	--

#### V- Investissements :

Coût et financement	Retombées locales	Actions de communication
<p>Plan de financement définitif :</p> <p>COÛT : 5 477 987 € HT</p> <p>FEDER (Europe) : 2 032 108 €</p> <p>Conseil Régional de Bourgogne : 500 000 €</p> <p>FNADT 120 000 €</p> <p>Ministère de l'Ecologie* : 68 400 €</p> <p>Fédération des Industries Nautiques : 3 420 €</p> <p>Ville Mâcon : 2 754 059 €</p>	<p><b>Les retombées financières en terme d'emplois</b></p> <p>Il est encore trop tôt pour connaître aujourd'hui précisément les retombées, notamment économiques et touristiques sur le territoire, mais il faut bien avoir conscience que, dans notre pays, les Ports de Plaisance ont une influence substantielle dans le système économique général.</p> <p>Pour mémoire, en France, et selon les dernières données, les Ports de Plaisance représentent 530 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 3 millions de nuitées, soit, en moyenne, 150 € par personne par escale.</p> <p>Ce sont 2 000 emplois directs et 20 000 emplois indirects, qui sont</p>	<p>De nos jours, Internet est un formidable outil pour assurer la promotion d'un tel équipement. C'est pourquoi depuis 6 mois, la Ville de Mâcon a mis en place un site dédié : <a href="http://www.port-de-plaisance.com/">http://www.port-de-plaisance.com/</a>. Ce site internet va permettre de promouvoir le Port de Plaisance et d'aller chercher la clientèle. Il a été optimisé pour le référencement.</p> <p>Par ailleurs, le Port de Plaisance de Mâcon, qui a fait l'objet d'une véritable transformation, a</p>

	<p>généérés, ce qui représente 1 emploi pour 10 places de Port. C'est donc toute l'économie locale Mâconnaise et Sud Bourguignonne qui, à court ou moyen terme, pourra bénéficier directement ou indirectement des retombées de cet équipement. En effet avec ses 270 places supplémentaires, le Port de Plaisance devrait permettre de créer 27 emplois (directs ou indirects) dans les années à venir.</p> <p>A cet effet, la Ville de Mâcon a recruté en 2013 un agent supplémentaire afin d'assurer la gestion des nouveaux contrats et le bon fonctionnement du Port de Plaisance. Depuis la fin des travaux, le nombre de contrats annuels est passé de 150 à 210. A cela, il faut ajouter les escales qui sont également en forte augmentation. Ces chiffres vont augmenter progressivement de manière à atteindre d'ici 4 ans, un très haut niveau de remplissage.</p> <p><b>Le renforcement de l'attractivité/ La valorisation de l'image</b> A l'heure où la compétition entre les territoires, y compris les territoires locaux, est une réalité pour attirer les richesses, les entreprises, les touristes, il est vital, pour la Ville de Mâcon de poursuivre sa mutation afin de se positionner dans son siècle et de tenir son rang de capitale de la Bourgogne du Sud.</p> <p>Dans cette démarche, il est essentiel de tenir compte des réalités du moment et de se projeter dans l'avenir. L'objectif est de la faire connaître, de la faire rayonner, de la faire avancer en étant toujours imaginatifs et inventifs.</p> <p>C'est dans cet état d'esprit que la Ville de Mâcon s'est dotée de grandes infrastructures (Cité de l'Entreprise, Médiathèque, Salle Événementielle, Multiplexe Cinéma) indispensables à son développement pour redonner à la Ville tout son potentiel.</p>	<p>été à l'honneur le 25 et 26 mai lors de la "Fête du Port". Outre l'inauguration officielle en présence d'élus et de la presse, ce week-end a été l'occasion d'un moment festif, organisé par les associations sportives nautiques, qui ont proposé des démonstrations et des initiations de voile, plongée, catamaran...Un salon du bateau, un dîner dansant et de nombreuses animations ont rythmé le week-end. Cette manifestation a connu un beau succès, et par conséquent, la Fête du Port sera renouvelée l'année prochaine. Il s'agit d'un bel événement pour faire connaître et communiquer sur le Port.</p> <p>En terme de communication, la capitainerie joue un rôle très important car elle informe en permanence le public. Un marketing cohérent et coordonné face au contexte concurrentiel va être mis en place en s'appuyant sur différents packages de services, sur une communication importante (auprès des entreprises, lors des manifestations et compétitions sportives nautiques). La Ville de Mâcon va également participer aux grands salons nautiques internationaux (Paris, Londres, Amsterdam, Gand...). Différentes manifestations nautiques sont envisagées pour faire connaître l'offre du port.</p>
--	---	---

	<p>Dans la même optique, le Port de Plaisance permet à Mâcon de disposer d'un nouvel outil qui va conforter son positionnement géostratégique, qui va renforcer son attractivité économique et touristique, et qui offre un site remarquable dans la volonté de reconquête et d'ouverture sur la Saône.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Mâcon présente de nombreux atouts (les voies de communication, des espaces verts de qualité, la richesse du patrimoine, la gastronomie, les vins, des hébergements divers, des nombreuses activités culturelles et sportives,...). En ajoutant à cela, la concrétisation de nombreux projets touristiques structurants comme le Port de Plaisance, la Ville de Mâcon a réuni toutes les conditions lui permettant aujourd'hui de bénéficier du classement en station de tourisme. Cette récompense, valable pour une durée de 12 ans, va permettre à la Ville d'être reconnue nationalement comme une commune ayant structuré une offre de tourisme d'excellence et ainsi pourra pérenniser et accroître sa fréquentation touristique.</p> <p>La Ville de Mâcon a rejoint ainsi les villes les plus prestigieuses telles que Nice, Cannes, Biarritz, Royan, Arcachon, Lyon ou encore Marseille. La Ville a adhéré à l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques et elle compte s'appuyer sur ce réseau pour renforcer son image et sa notoriété.</p>	
--	---	--

**Contact :** Arnaud DURIX- 03 85 39 71 31 ; [arnaud.durix@ville-macon.fr](mailto:arnaud.durix@ville-macon.fr)